

ARTELIA

Parc Technologique du Canal
 16, avenue de l'Europe
 Immeuble Octopussy
 31520 Ramonville Saint-Agne
 Tel. : +33 (0)5 62 88 77 00
 Fax : +33 (0)5 62 88 77 19

COMPTE RENDU REUNION DE CHANTIER n°11

CLIENTS RESEAU 31 **DATE DE LA REUNION** 22/04/2014
Projet Interconnexion entre le réseau d'Antichan et le réservoir de Frontignan **LIEU** Frontignan de Comminges
OBJET Réunion de chantier **REF.** 4331320

N°.	DESTINATAIRES	DIFFUSION			
		MAIL	TEL. /PORTABLE	FIXE	
1	Maîtrise d'Ouvrage RESEAU 31	M.HATTINGUAIS M.COMAS M.ROSS	Sylvain.hattinguais@reseau31.fr Arnaud.comas@reseau31.fr Wiliam.ross@reseau31.fr	06.32.65.63.18 06.15.85.40.20	05 62 00 72 86 05 62 00 72 80
		M.AIRIE FRONTIGNAN M.PLANAS Mme MERIC	Yp.planas@wanadoo.fr mc.meric@orange.fr	06. 79.57.03.49	05 61 79 65 51 05 61 94 11 03
		M.AIRIE ANTICHAN M.DUMAIL	Bernard.dumail@wanadoo.fr		
	2	Maîtrise d'Œuvre ARTELIA	M.LACOUTURE M. GUYOMARD	jean-luc.lacouture@arteliagroup.com julien.guyomard@arteliagroup.com	06.03.44.67.29
4	Entreprises SARL BORDES	M. BORDES	Bordesgeorges@orange.fr	06.08.28.18.06	05 61 79 66 27
		SARL ICO M.COMELERAN	lco31@free.fr	06.60.53.45.37	

FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

ENTITE (ABREVIATION)	NOM	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
Maître d'Ouvrage				
RESEAU 31	M.HATTINGUAIS	X		X
	M.COMAS	X		X
	M.ROSS			
MAIRIE FRONTIGNAN	M.PLANAS		X	X
	Mme MERIC		X	
MAIRIE ANTICHAN	M.DUMAIL	X		X
	M. LINARES	X		
	M. MAURAS	X		
Maître d'œuvre				
ARTELIA	M.GUYOMARD	X		X
	M. LACOUTURE	X		

NOM DES ENTREPRISES	REPRESENTEES PAR	PRESENT	EXCUSE	CONVOQUE*
BORDES	M. BORDES		X	X
	Mme BORDES	X		
	M. BORDES G.	X		
ICO	M.COMELERAN		X	X
	M. CAILBEAUX		X	

* Convoqué à la prochaine réunion

LA PROCHAINE REUNION AURA LIEU LE :	A définir
SITE DE LA REUNION :	Sur le chantier, au niveau du réservoir.
OBJET :	Réunion de chantier

NOTA 1 :	Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.
NOTA 2 :	Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.

Rédacteur du présent compte rendu : Jean Luc LACOUTURE

1. OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT CR

N°	Compte-rendu	Concerne
1.1.	Sans objet	

2. GENERALITES - ADMINISTRATIF

N°	Compte-rendu	Concerne
2.1.	Sans objet	

3. INTEMPERIES

N°	Compte-rendu	Concerne																														
3.1.	Intempéries déclarées Les jours suivants ont été déclarés en intempéries depuis la réunion du 18/03 : 24/03 ; 25/03																															
3.2.	Cumul des intempéries Le cumul des jours d’arrêt est de 19 jours, répartis comme suit : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Intempéries</th> <th>Approvisionnement impossible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S4</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S5</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S6</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>S7</td> <td>3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>S8</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>S9</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>S10</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>S13</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>13</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>		Intempéries	Approvisionnement impossible	S4	2		S5	1		S6	1		S7	3	2	S8	1	1	S9	1	1	S10	2	2	S13	2		Total	13	6	
	Intempéries	Approvisionnement impossible																														
S4	2																															
S5	1																															
S6	1																															
S7	3	2																														
S8	1	1																														
S9	1	1																														
S10	2	2																														
S13	2																															
Total	13	6																														

4. COORDINATION SPS

N°	Compte-rendu	Concerne
4.1.	Sans objet	

5. SOUS-TRAITANCE

N°	Compte-rendu	Concerne
5.1.	Sans objet	

6. SUIVI DES ETUDES D’EXECUTION

6.1.	Sans objet	BOR
------	------------	-----

7. VISA DES DOCUMENTS D'EXECUTION

N°	Compte-rendu	Concerne
7.1.	<p>Remises de documents – Remarques générales</p> <p>Il est rappelé que tout document EXE doit impérativement être remis au MOE au minimum 15 jours avant le démarrage des travaux, de telle sorte qu'il puisse être visé avant toute intervention sur site.</p> <p>Tout manquement à ce principe de fonctionnement pourra être un arrêt immédiat des travaux en cours, jusqu'à obtention des documents.</p>	Entreprises
7.2.	<p>Bordereau de diffusion des documents.</p> <p>Tout envoi de document relatif aux Etudes d'exécution devra être accompagné d'un bordereau de diffusion indicé.</p>	Entreprises
7.3.	<p>Procédure de diffusion des documents</p> <p>Tout envoi de document EXE par mail doit être doublé d'un exemplaire papier.</p> <p>Les plans visés seront adressés au MOA (1 exemplaires papier), aux deux maries Frontignan/Antichan (2 exemplaires papier), ainsi qu'au MOE (1 exemplaire papier).</p>	Entreprises

8. AVANCEMENT DES TRAVAUX

N°	Compte-rendu	Concerne
8.1.	<p>Planning</p> <p>Réception effectuée, réglages à terminer.</p>	Ensemble des participants

9. DIVERS

N°	Compte-rendu	Concerne
9.1.	<p>Réception</p> <p>La réception est prononcée, sous réserves (voir le liste du PV). Les réserves seront levées d'ici 1 mois.</p>	Entreprises
9.2.	<p>Suivi du dispositif</p> <p>Le MO transmettra à ART et à ICO les courbes extraites de la télésurveillance, afin de permettre le réglage de l'installation.</p>	ICO

10. OBSERVATIONS EN ATTENTE DE REPONSE

Les observations en attente de réponse sont rappelées ci-après :

Observations	Concerne	CR	CHAP	REPO NSE	Date limite de réponse fixée par l'entité concernée
Sans objet					

Les lignes grisées correspondent à des observations effectuées et disparaîtront au prochain compte rendu.

11. ANNEXES AU CR

N°	Compte-rendu	Concerne
11.1.	Sans objet	SMEA

12. PHOTOS DU CHANTIER

